



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE

SANTE AU TRAVAIL

Ne pas baisser la garde !

Il reste indispensable d'organiser la prévention primaire, et éviter que des situations difficiles ne se reproduisent !

Cela nécessite de supprimer les organisations du travail trop exigeantes ou les outils de management stressants.

Mieux prévenir les situations à risques

Depuis la crise sociale, l'entreprise a négocié de nombreux accords, renforcé la médecine, mis en place des RH de proximité, remis du collectif dans les services, baissé la pression sur les changements de métiers et les mobilités. **Pourtant, la vigilance est toujours de mise** suite aux nouveaux suicides en ce début d'année. C'est pourquoi, le **Comité National Santé, Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CNSHSCT)** a déposé un droit d'alerte, qui a débouché sur :

- ↪ Remettre les RH de proximité encore plus près du terrain et des salariés;
- ↪ Renforcer l'action des Assistantes Sociales vers les salariés éloignés du service ;
- ↪ Développer le droit d'expression des salariés en développant encore des lieux adéquats;
- ↪ Mieux former les acteurs de la prévention ;
- ↪ Tous les projets de réorganisations doivent limiter les Risques Psychosociaux (RPS).

Comme l'a rappelé la CFDT, l'ensemble de ces mesures ne constitue que le dernier rempart contre les drames.

Rapport des médecins du travail : rester vigilants !

L'année 2013 est une année importante car l'ensemble des acteurs de la santé (*médecins, infirmier(e)s, assistantes sociales, préventeurs, DRH, ...*) travaillent maintenant mieux ensemble.

Ils sont de plus en plus associés en amont des projets de l'entreprise et développent des plans d'actions de prévention en D.O. ou en Unité.

Pour la CFDT cela va dans le bon sens d'autant que tous les problèmes sont loin d'être réglés.

Les acteurs s'organisent mieux sur le terrain, mais les médecins du travail alertent l'entreprise sur la charge de travail (*qui ne décroît pas au même rythme que les effectifs*), et sur le poids qui pèse sur les managers (« *en faire plus avec moins* ») : les Risques Psycho-Sociaux sont toujours omniprésents.

Evolution outils Tr@vel & notes de frais : plus simple ???

Oneo remplace désormais Tr@vel Voyages et Tr@vel notes de frais. Toute la validation se fera par ordinateur, à partir des justificatifs numérisés, et les originaux seront archivés par les services comptables indépendamment du circuit de validation (*gain de temps*). **La CFDT attend que cette « digitalisation » simplifie et accélère les remboursements.** Nous avons toutefois demandé que soient supprimés les messages culpabilisants sur le coût des déplacements et souhaite promouvoir une culture d'autonomie et de responsabilité, en privilégiant un contrôle a posteriori plutôt que des validations préalables. Evidemment, Orange reste très timide en la matière.

Retrouvez ce tract et nos informations CFDT sur [Intr@noo](#) / [Espace syndicats](#)

Et sur Internet:

<http://cfdt-ftorange.fr>

<http://www.facebook.com/dsccfdt.orange>

http://twitter.com/CFDT_FTOrange



Avec notre Webzine, retrouvez le point de vue CFDT sur l'actualité d'Orange
Inscrivez-vous ! contact@cfdt-orange.fr



L'outil devrait alléger le travail des cadres.

C'est à l'usage que les salariés jugeront....